



Association de Billard de Thorigné-Fouillard





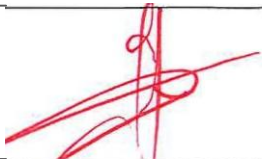

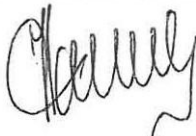
Association régie par la loi du 1er juillet 1901,
déclarée à la préfecture de Rennes le 20/09/1989
N° dossier W353008386
N° agrément Sport 98 35 S 09

E-Mail : billards@abtf35.fr

Réunion du Comité Directeur

Lundi 3 novembre 2014 à 20h30

Membres du comité Directeur:

Hervé RABAULT	
André DELABARRE	
Laurent BRUGEROLLES	
Marc ÉLUARD	
Frédéric CRAPIN	Absent.
Marcel JOSSELIN	
Valentin QUELAIS	
Jean-Charles THOUVENIN	

Ordre du jour :

- Point sur les suspens comptables et administratifs.
- Point sur la formation
- Point sur les travaux et l'aménagement mobilier du club.
- Attribution de la maintenance de 2 billards anglais et 2 billards français.
- Point sur les compétitions.
- Divers

Compte-rendu :

Point administratif et comptable.

Toutes les actualisations auprès des partenaires institutionnels sont bouclées ;
Le dossier de subvention, notamment a été déposé à la mairie de Thorigné-Fouillard ;
Diagnostic approfondi du club est achevé (pour pouvoir bénéficier du dispositif FFB « Dynamo »)

Frais d'hébergement du blog de l'ABTF. Marc se charge de se rapprocher de Pierre Quentel qui paie actuellement (et depuis 2 ans) sur ses deniers personnels la redevance annuelle. Marc se charge de la contacter pour apurer la dette du club vis-à-vis de cet ancien adhérent. Hervé reprendra l'attache d'Antony pour reprendre l'administration de la page Facebook du club.

Recouvrement des maillots remis aux compétiteurs en ayant exprimé le besoin. Le coût restant à la charge du joueur est comme les années passées de 20€. Marc se charge de récupérer les fonds auprès de Frédéric Crapin : 4 maillots, Manoël Proust : 2, Valentin Quelais : 1 et André Delabarre : 1.

A l'issue de la relance aux anciens adhérents, un certain nombre de cartes a pu être récupéré auprès des anciens adhérents. Marc se charge de procéder au remboursement de :

Yves Babron (5€), Charles Brottier (20€ + 15€ d'extoume exceptionnelle de cotisation), Fabienne Leduc (20€), Pascal Lissilour (5€), Laurent Hochard (10€ à rembourser à F. Croguennec), Philippe Guesdons (20€), Michel Dy (20€), François Jubault (20€), Véronique Blancher (10€)

Reste à récupérer les cartes de Simon Breville (764), Gauthier Pérès (757) et Anne Pouzet (939)

Les remboursements des coupons sports et autres chèques sport peuvent désormais être mis en recouvrement par Marc, les dossiers administratifs étant à priori complets.

Jonathan Simon ayant remis à son capitaine 2 chèques de 63€ pour son adhésion au club, alors qu'il est éligible au dispositif « licence découverte ». Marc se rapprocher de lui pour, après encaissement du 1^{er} chèque, lui demander un chèque de complément de 25€ contre son chèque initial de 63€.

Marc achètera 3 carnets de timbres à remettre aux capitaines des équipes de blackball (Proust, Quelais et Crapin) puisque ceux-ci procède directement à l'envoi des frais d'inscriptions des membres de leur équipe aux tournois individuels de blackball.

La délibération du conseil municipal (14 octobre 2014) nous apprend que notre demande de participation aux frais de déplacements des joueurs pour la saison 2013-2014 à été prise en compte à hauteur de 2017,87€ ; montant globalement conforme aux prévisions.

Par ailleurs nous avons reçu de la Fédération française de billard un chèque de 145€ environ correspondant à la prise en charge partielle des frais de déplacement pour la finale de France à Cluses sous bois en juin dernier.

Un mail va être envoyé (par Hervé) à l'ensemble des adhérents pour

Recenser les personnes ayant besoin d'une attestation de versement de cotisation.

Recenser les gens potentiellement intéressés par les formations assurées par la Ligue de Bretagne :

- o « animateurs de club » (carambole, 5 Quilles et Blackball)
- o « Arbitrage » (carambole et Blackball)

Formation

La demande de reconduction du « Ecole de billard – niv 1 – blackball » n'a pu être envoyée du fait du manque de disponibilité des animateurs du club en blackball. Si la session « adultes » aurait pu être déclarée (entraînement du lundi soir), pour la session hebdomadaire obligatoire « jeunes » pour prétendre au label, aucun animateur ne s'est porté volontaire pour l'assurer.

Concernant la carambole, les règles étant les mêmes, nos moyens en animateur au regard des conditions d'obtention ne nous permettent pas de solliciter ce label.

Les formations / animations d'ores et déjà planifiées en interne cette année ont été mises en ligne sur le blog de l'ABTF : <http://abtf35.wordpress.com/saison-2014-2015/animations-fonnations-2014-2015>

>- Point sur les travaux.

Les travaux de peintures, de pose des étagères et installations des bancs coffres une dernière journée d'action sont en cours de réalisation par les services techniques de la mairie.

Nous ne pouvons tous que déplorer la lenteur de l'avancement de ces travaux mais le technicien est seul sur ce chantier et est ponctuellement appelé sur d'autres urgences sur la commune.

Nous avons recontacté les services techniques pour tenter de booster ces travaux de sorte d'être prêts à l'arrivée du snooker.

Dès la fin des travaux de peintures nous remettrons en place les mobiliers et les panneaux d'affichage ;

le Frigo et l'armoire « 3vestiaires » seront implantés dans l'angle « rue nationale/squash)

le petit bureau 3 tiroirs sera positionné à l'angle « rue nationale/jouets Lecomte »,

le grand bureau sera installé dans l'angle « hall/squash » ; cet angle sera par ailleurs dédié à l'affichage club,

chaque mode de jeu sera doté d'un grands tableau d'affichage pour ses besoins propres).

La grande table pliante sera adossé au mur coté billards français.

Le reste des petites tables sera dispersé dans la salle en fonction des besoins et de la place dispo.

(cf. plan en annexe). Nous ferons donc appel aux bricoleurs du club pour une petite matinée de travail au club sans doute vers la fin novembre (peut-être le samedi 22 novembre)

Dans le même esprit un appel sera fait, dès la date connue, aux gros bras du club pour porter assistance au technicien de la société Toulet lors de la livraison du snooker.

Analyse des offres portant sur l'entretien de 2 billards anglais et de 2 billards français.

Pour la maintenance le comité directeur retient :

La société Chevillotte est retenue sous réserve de réalisation avant les finales de ligue de janvier et février 2015. André se charge de s'assurer de ce point et Hervé passera à suivre la commande officielle.

Concernant le choix des tapis :

Carambole (Billards 1 et 3) : tapis identiques à ceux actuellement en place

Pool (billards 2 et 3 -structure « crème ») tapis référencé Strachan 6811 -gris clair

Point sur les compétitions.

En Blackball.

- En DR1
 - o TF1 : l'équipe est 2ème, à égalité de points avec le 1er, suite à ses 5 victoires..sur 5 matchs
 - o TF2 : l'équipe est 4ème avec 2 victoires et ...3 nuls !
- EN DR2 :
 - o TF3 : l'équipe est 5ème avec 1 victoire et ...2 défaites !
 - o TF4 : l'équipe est 7ème avec 3 défaites !!

Bonnes prestations aux individuels récent TC puisque Philippe Touroux finit sur le podium en vétéran (3ème) et que Kevin Lejart atteint les 1/i de finale en « toutes catégories ».

Bilan plus mitigé à la coupe de Bretagne où nos équipes, n'ont malheureusement pas eu leur rayonnement habituel.

Coté Carambole,

Pierre Lebrun a été inscrit en DR4 mais n'a au final pas pu concourir.

André Delabarre débute sa saison au cadre 47/2 (N3) dimanche 9 novembre à Saint-Malo.

Divers

Une réunion est organisée au CVA le 18 novembre 2014. Hervé et Marcel représenteront l'ABTF et évoqueront la possibilité de pouvoir disposer de salle pour les prochaines réunions du comité Directeur.

... **La prochaine réunion se tiendra le 8 décembre 2014 à 20h30 (lieu à préciser)**

Fait à Thorigné-Fouillard le 10 novembre 2014.

Le Président de séance,

Le secrétaire,